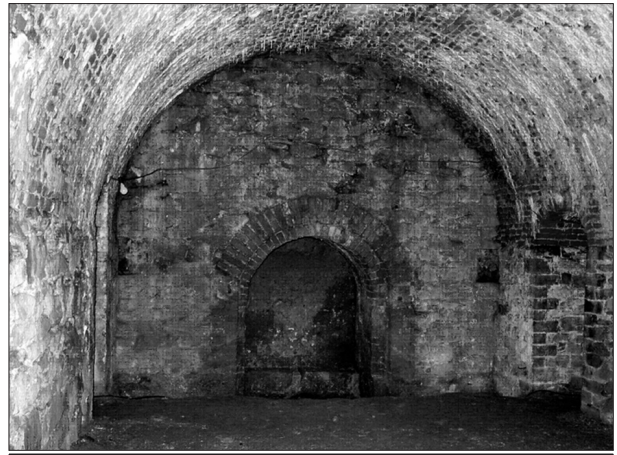


80731 est/143730 nord) pour construire un immeuble à appartements avec parking en sous-sol. La parcelle concernée est localisée sur le site du bastion d'Orléans auquel succéda le bastion 5 de la période hollandaise. Lors des terrassements, en décembre 2011, une équipe du service de l'Archéologie (direction extérieure du Hainaut 1) constate la présence d'un premier ensemble de maçonneries, en piètre état de conservation, dans le secteur sud-ouest du chantier. Deux tronçons d'une même élévation orientée nord/sud présentent un blocage de pierres et de mortier de chaux parementé irrégulièrement à l'aide de moellons bruts de calcaire, de toutes dimensions. La partie la plus au nord est préservée sur une longueur de 3,8 m et sur une hauteur de 1 m seulement, tandis que la largeur est plus ou moins égale à 1,1 m. La seconde est étudiée sur une plus courte distance car elle sort rapidement de l'emprise des travaux pour se prolonger vers le sud sous les jardins voisins. Les deux tronçons sont séparés par un espace large de 0,8 m et montrent à cet emplacement des chaînages d'angle en blocs équarris de pierre calcaire qui évoquent clairement un passage non remanié entre deux salles contiguës. L'élévation repose sur un blocage d'un seul tenant, constitué de moellons bruts en pierre calcaire, de toutes dimensions, noyés dans un mortier de chaux. La hauteur de ce massif est supérieure à 1,3 m et sa largeur est inconnue suite à d'importantes dégradations. L'élévation est en retrait vers l'ouest de 0,35 m par rapport au bord conservé du blocage, ce qui semble beaucoup pour une simple fondation. Quoi qu'il en soit, cet élément constitue un bon indicateur de niveau pour le sol d'occupation.

Un autre pan de mur est observé en position secondaire, dans la zone sud-est du chantier. La maçonnerie, sapée à la base, s'est effondrée sur son propre axe orienté, tout comme la précédente, nord/sud. Cette particularité permet un remontage sur base des relevés de terrain. La partie inférieure est la mieux préservée ; sa longueur est égale ou dépasse 3,34 m, sa largeur maximale enregistrée est de 1,35 m et sa hauteur est supérieure à 1,9 m. L'extrémité nord est marquée par un piédroit seulement conservé sur 0,38 m de haut. Le mode de construction et les matériaux utilisés sont identiques à ceux employés pour l'élévation déjà évoquée. La partie supérieure est en briques placées en bousillage et formant un appareillage régulier. Seules treize assises sont encore visibles mais l'amorce des voûtes se distingue encore de part et d'autre du pan, témoignant de l'existence à l'est d'une seconde salle contiguë. À l'extrémité nord, dans le prolongement du piédroit précédemment cité, des briques superposées de manière à former un arc de cercle confirment l'hypothèse d'une ouverture. Le remontage indique qu'elle faisait face au passage enregistré dans le premier mur.



Citadelle de Tournai : casemate du bastion I datant de la période hollandaise.

Les points de comparaison avec les casemates encore accessibles sur le site de la citadelle de Tournai sont nombreux. Par exemple, celles du bastion 1 sont bâties en pierre jusqu'à la base de l'arc en plein-cintre des ouvertures. La brique est ensuite utilisée pour la partie supérieure des murs et la voûte cintrée. Un schéma identique est reproduit pour les casemates du front 5-1 où l'on peut admirer aussi l'enfilade des passages permettant de circuler d'une pièce à l'autre. En outre, la restitution partielle de l'une des salles à laquelle appartiennent les vestiges du boulevard Albert I<sup>er</sup> est possible. Ainsi, la largeur est fournie par les murs parallèles distants de 3,72 m. La longueur peut être estimée égale ou supérieure à 7,94 m en additionnant les portions de maçonnerie conservées. Enfin, l'essai de reconstitution donne une hauteur proche de 3,6 m au point le plus élevé de la voûte. Ces mesures sont semblables à celles relevées par l'asbl Les Amis de la Citadelle de Tournai (ACT) pour des casemates encore accessibles (3,8 m de large, 8 m de long et 3,8 m de haut). Ces comparaisons, auxquelles s'ajoute encore le témoignage des plans anciens, permettent de confirmer l'appartenance des vestiges mis au jour sur le chantier aux casemates du bastion 5 édifié par les Hollandais entre 1816 et 1823. L'hypothèse selon laquelle il y aurait ici deux niveaux de casemates comme dans d'autres parties de la citadelle n'a pu être vérifiée sur terrain, les terrassements ne pouvant descendre sous le radier du futur immeuble. Cependant, le massif qui supporte l'élévation sud-ouest pourrait être interprété comme le reste d'une voûte, ce qui indiquerait en outre que le niveau inférieur est également partiellement détruit.

Les archives mentionnent les essais de dynamitage menés en 1869 sur les fortifications déclassées de la citadelle ; l'emploi de la récente invention d'Alfred Nobel (1867) explique les importants dégâts subis par les casemates. Deux grandes poches de décombres s'appuient contre les maçonneries ; elles contiennent